

MONTFORT
MA VILLE

Portrait
JEAN LAMPRIÈRE
DANS LE RÉTROVISEUR P.8

Magazine de la Ville de Montfort-sur-Meu

MONTFORT Fév. 2018 No.11 MAG

ACTUALITÉS :
**Montfort-sur-Meu,
c'est de la dynamique !**

P.6

ZOOM :
**ZAC Bromedou :
aménagée par vous, pour vous !**

P.7

☰ SOMMAIRE

N° 11

FÉV. 2018

Billet d'humeur



Mini-ville

500 ! Voici qu'on nous annonce
500 logements, à Bromedou,
aux portes de Montfort !
Super, ça sent les tours à plein
nez... Ici, c'est pas Paris, hein !
On veut garder notre cadre !
Combien vous me dites ?
25 logements par hectare ?!
Eh bah... C'est moins que dans
notre centre-ville ? Ah bon ?!

07



Zoom

Difficile parfois pour les primo-accédants
d'acquérir un bien à un prix raisonnable à
Montfort-sur-Meu ! Devant ce constat, la
municipalité s'est engagée à réaliser une
opération d'ensemble maîtrisée sur le secteur
de Bromedou Nord.

08



Portrait

A 69 ans, Jean Lamprière est un passionné.
Passionné d'histoire et de société, d'abord !
Passionné aussi par les véhicules anciens
et le patrimoine local...

12



Vie des Quartiers

Recensement de la population :
Douze agents pour vous accompagner !

03 Questions à

04 En Images

06 Actualités

10 Tribune

11 Sortir

Directeur de la publication : Delphine David, **Responsable de la rédaction** : Murielle Seimandi,
Maquette : Médiaverbe, **Rédaction / Montage** : Mairie de Montfort-sur-Meu, **Crédits photos** :
Mairie de Montfort-sur-Meu, Fotolia, **Dépôt légal** : Février 2018, **Tirage** : 3 200 exemplaires,
Papier : Labellisé PEFC et recyclable.

Montfort-sur-Meu
Boulevard Villebois Mareuil - BP 86219
35 162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
accueil@montfort-sur-meu.fr
Disponible également sur www.montfort-sur-meu.fr

☐ QUESTIONS À



Justine Lossouarn, Responsable du CCAS.

Justine Lossouarn fait partie de ces nouveaux visages ! À 28 ans, elle prend la fonction de responsable du Centre Communal d'Action Sociale de Montfort-sur-Meu. Souhaitons-lui la bienvenue !

Votre parcours en quelques mots...

En 2012, après l'obtention d'un Master en Management des organisations sanitaires et sociales, j'ai effectué une mission en service civique à l'OPAR* à Rennes, autour de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Une mission intéressante qui m'a permis d'assurer plusieurs remplacements dans le social, notamment aux CCAS des villes de Rennes et de Bain-de-Bretagne. En 2014, bagages en main, visa en poche, je me suis installée au Canada. Là-bas, j'ai notamment intégré le Centre des Femmes de Montréal, missionné pour conseiller et orienter les femmes sur le plan professionnel et éducatif. Une belle expérience. Aujourd'hui, en poste à Montfort-sur-Meu, j'apprécie particulièrement la diversité des publics que nous accompagnons. Ici, le maillage territorial entre les différents partenaires sociaux est riche et représente un véritable atout dans l'accompagnement des personnes.

Quel sera votre 1^{er} projet à mener cette année ?

Les 26-27 et 28 mars 2018, aura lieu à Montfort-sur-Meu, un forum du numérique. Cet événement grand public destiné aux scolaires et à leurs familles, mais aussi aux personnes âgées, mobilisera l'ensemble des acteurs sociaux-éducatifs du territoire. Son objectif : démontrer en quoi le numérique peut être bénéfique dans notre quotidien, dans une société tournée de plus en plus vers le digital. Quel que soit son âge, chacun doit disposer des clés pour en être un acteur éclairé, y compris les personnes âgées ! En partenariat avec MAIF Numérique Tour, un bus proposera des ateliers de 50 minutes pour appréhender et découvrir des outils digitaux. Un Village du Numérique avec conférences, tables-rondes et stands, est également prévu. Un vaste programme, à découvrir courant mars !

Et pour 2018 ?

Cette année, le CCAS poursuivra le pilotage de la commission des hébergements d'urgence. Dès le mois de février, la nouvelle halte aux passants, en cours d'aménagement, pourra accueillir de nouveau les personnes en demande d'hébergement d'urgence, dans un local rénové à proximité du cimetière et répondant aux normes d'accessibilité. Par ailleurs, les travaux de construction de la maison-relais, située à proximité de la rue de la Tannerie, à l'angle de la rue Raoul I^{er} et du boulevard Duchesse Anne, vont aussi débuter. Le permis de construire a été déposé et accordé. Les premiers engins de chantier devront intervenir au premier semestre 2018. Enfin, parmi les rendez-vous de l'année, il y aura bien-sûr Octobre Rose, que nous aurons le plaisir d'organiser au second semestre de l'année !

* Observatoire et Pôle d'Animation des Retraités

Une belle année s'achève ! **Montfort-sur-Meu reçoit en ce mois de novembre le Prix « Lieux de vie - Lieux d'envies »**, récompensant le partenariat engagé depuis plusieurs années entre le service culturel de la Ville de Montfort-sur-Meu et la Résidence Autonomie de l'Ourme dans le cadre des TAPS sur le thème « L'art urbain, cultures urbaines ».



Avec la fête foraine, la foire Saint-Nicolas et le Village de Noël, le mois de décembre est toujours intense en animations à Montfort-sur-Meu ! **Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à sécuriser les différents lieux de festivités**, en lien avec la police municipale et la gendarmerie, sans oublier la participation d'une unité de la protection civile, le jour de la Saint-Nicolas.





Les membres du Conseil Municipal Junior ont officiellement pris leurs fonctions en ce début janvier, sous le regard bienveillant de leurs proches, des élus du Conseil Municipal : Delphine David, Maire de Montfort-sur-Meu, Réjeanne Foucard, Nathalie Le Palmec et Corinne Prudor, et de Julie Fouquet, coordinatrice CMJ.



A l'occasion de la cérémonie des voeux du Maire à la population, la municipalité a eu le plaisir de mettre à l'honneur Constance, Jordan, Nathan, Cédric, Dragan et Julien : six jeunes espoirs sportifs montfortais. Grâce à leurs performances sportives, ils font battre le cœur de Montfort-sur-Meu !



Le PLUi, c'est parti!!!!!!

En 2017, Montfort Communauté a lancé la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Pour faire simple, cette feuille de route fixe les règles d'occupation des sols en tenant compte des enjeux agricoles, d'urbanisme, d'habitat, d'environnement et de déplacements. En 2017, une première phase de diagnostic du territoire a débuté. Sont passées au crible, les huit communes de la communauté de communes, sous le regard expert du cabinet Architour. **En 2018, c'est à votre tour !** À titre individuel ou communautaire, faites part de vos doléances, remarques ou idées lors de l'ouverture prochaine d'une concertation.

📍 Plus d'infos à venir sur montfortcommunaute.bzh et nos réseaux sociaux.



Yves Gomez met en scène vos évènements !

Un décor à construire, une scénographie à concevoir, un spectacle ou un évènement professionnel à mettre en place ?... Contactez Yves Gomez. Installé depuis novembre 2017 à Montfort-sur-Meu, Yves est à la fois concepteur scénographe et graphiste. C'est-à-dire ? Entre la création graphique et l'animation d'images, Yves conçoit, selon vos besoins, des espaces pour des manifestations diverses en créant des plans techniques et vues 3D sur informatique. De l'étape de projet, à la lumière, au son, à la vidéo..., Yves s'entoure ensuite de professionnels pour faire vivre votre projet, de A à Z !

📞 T. 06 58 41 49 87 / yves.gomez@yvesgomez.com
<https://www.facebook.com/yves.gomez.754365>



Au Ruban de Soie : bienvenue !

Envie d'une robe sur-mesure ou simplement besoin de recoudre un bouton à votre veste ? Allez rendre visite à Julie Boussaut, fraîchement installée rue de Coulon ! Depuis décembre 2017, la couturière de métier propose ses services de couture et de retouches dans sa boutique spécialement aménagée pour recevoir sa clientèle ! Profitez de votre passage pour découvrir ses créations d'accessoires disponibles à la vente : bonnets, écharpes et capes en polaire pour l'hiver, et autres pièces quand viendra la saison estivale ! *Au Ruban de Soie* est membre du réseau Pourpre & Boutik.

📍 Ouvert le lundi de 14h30 à 18h30 ; mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 13h.
T. 02 23 43 76 10.



Montfort-sur-Meu, c'est de la dynamique !

En 2017, la Région Bretagne, l'État, l'Établissement Public Foncier, et la Caisse des dépôts et consignations ont lancé un tout nouveau dispositif pour soutenir des programmes globaux d'attractivité de centres-villes et bourgs. *Chapeau bas*, Montfort-sur-Meu !... Car la commune a été retenue parmi les 208 projets portés dans le cadre de l'appel à projets « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » ! En 2018, une étude globale sur le centre-ville sera menée pour identifier et valoriser au mieux son potentiel. Vous aussi, aux côtés de la Ville, participez à la démarche pour construire et ré-inventer le cœur de ville de demain !

📍 Plus d'infos : T. 02 99 09 00 17 / urbanisme@montfort-sur-meu.fr

ZAC Bromedou : aménagée par vous, pour vous !

Question à Jean-Marie Deneuve, adjoint en charge de l'aménagement du territoire.

En quoi consistera la phase de concertation dans le cadre du projet de création de la ZAC ?

La concertation, qui impliquera notamment les habitants et les associations locales, se déclinera en plusieurs rendez-vous au cours de l'année 2018 : des ateliers de 15-20 personnes sur des thèmes et enjeux définis dans le diagnostic, des réunions publiques, des publications... Ces temps d'échange et de communication ont vocation à mieux connaître vos attentes et vos besoins sur cette opération d'aménagement du territoire.

Dès à présent, vous avez la possibilité de faire part de vos observations sur ce projet via le registre mis à disposition à l'accueil de la mairie ou via l'adresse mail : concertationzac@montfort-sur-meu.fr



Julien Cheviré, Responsable du développement du territoire, et Jean-Marie Deneuve, 1^{er} adjoint.

Difficile parfois pour les primo-accédants d'acquérir un bien à un prix raisonnable à Montfort-sur-Meu ! En effet, depuis les années 2000, le foncier sur la Ville a fait l'objet de nombreuses spéculations engendrant une hausse des prix qui n'est pas sans conséquences pour le territoire. Devant ce constat, la municipalité s'est engagée à réaliser une opération d'ensemble maîtrisée sur le secteur de Bromedou Nord.

En vue de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de part et d'autre de la route de Saint-Méen, le groupement d'études de l'Agence Univers et le Comité de pilotage ont officiellement lancé les études préalables lors d'une réunion de lancement le 7 décembre dernier.

Avec une projection de plus de 500 logements, "ce périmètre à vocation à répondre au besoin de développement démographique de la Ville pour les 15 prochaines années en y apportant une diversité de l'offre, notamment pour couvrir les attentes des jeunes acquéreurs par une maîtrise du coût du foncier", souligne Delphine David, Maire de Montfort-sur-Meu.

La concertation au cœur du projet de création de la ZAC

Conformément à son objet, le processus de création de la ZAC se base sur une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

N'attendez pas et rejoignez-nous pour construire ensemble ce nouveau quartier.

 Renseignements et inscriptions : Service Aménagement du territoire
Tél. 02 99 09 00 17 – urbanisme@montfort-sur-meu.fr

☑ PORTRAIT

"Ce qui m'a fait entrer dans l'association des Ouvriers Saint-Jacques, c'est l'abbatiale qui date de 1250. Ici, le potentiel historique est phénoménal ! Comme les véhicules anciens, l'esthétique et l'histoire me passionnent ! Et puis, il y a aussi cette histoire en sous-sol restée intacte. Les abbés et les seigneurs de Montfort y reposent".



JEAN LAMPRIÈRE DANS LE RÉTROVISEUR

A 69 ans, Jean Lamprière est un passionné. Passionné d'histoire et de société, d'abord ! Passionné aussi par les véhicules anciens et le patrimoine local...

Jean est morbihannais. Très vite, ses études en géographie et en économie le conduisent à Rennes, puis à Pleumeleuc dans les années 70. La commune de Montfort ? Il l'a découverte par hasard, lorsqu'il était étudiant. « *La ville me plaisait déjà pour son caractère patrimonial et sa proximité avec Rennes. Quand on est jeune et que l'on cherche à construire, c'est idéal !* ».

En 1984, Jean s'installe avec son épouse, sur les hauteurs de Montfort, rue Paul Féval. À l'époque, il travaille au Rectorat de l'Académie.

Son quotidien ? Rythmé par les déplacements sur toute la Bretagne, mais aussi partout en France pour le Ministère. Jean est conseiller en gestion des ressources humaines pour les Greta de Bretagne !

Une passion pour le V8...

L'industrialisation de l'automobile ? Jean s'y est toujours intéressé ! Son goût pour les anciens véhicules ? Il attrape le virus, il y a 40 ans. « *J'ai toujours bricolé les bagnoles, en commençant par la 4CV Renault de mes parents* ».

Mais, ce qu'il aime par-dessus tout : les Vedettes, les Ford et les Simca avec un V8 ! « *Un V8, ça tourne très doucement, c'est moelleux, c'est très agréable* ». Jean se souvient encore... « *Le patron de mon père avait toujours de belles voitures. Enfant, j'aimais m'asseoir dans sa Ford Vedette avec le pot' pot' pot' du moteur, si agréable !* ».

En 1977, Jean saute le pas et passe une annonce dans la presse spécialisée. À sa grande surprise, les passionnés ont répondu de toute la France !

Une première rencontre a lieu. Le Club Vedette France voit le jour ! À sa tête : Jean, aujourd'hui, vice-président mais également administrateur de la Fédération Française des Véhicules d'Époque.

Très vite, le club prend une dimension nationale puis internationale.

Avec plus de 700 membres répartis partout en France et dans le monde, Jean aime prendre le volant de ses véhicules d'exception : ses deux Ford Vedette, sa Berlinette Alpine ou ses Renault 4, et partir à la rencontre des passionnés, comme lui ! Et s'il maîtrise l'anglais selon lui « *just a little !* », la frontière de la langue n'est pas un problème. « *Pour communiquer sur une passion commune, on n'appelle plus ça de l'anglais mais de l'international !* ». Un amour des choses anciennes qui va bien au-delà des vieilles mécaniques...

... et l'abbatiale Saint-Jacques

Quand brûle l'abbatiale en 1976, Jean imagine déjà monter un chantier de jeunes pour restaurer l'édifice. Devant l'appel à bénévoles de François De L'Espinay en 2016, il est le premier à répondre favorablement.

« *Aujourd'hui, nous sommes les chevilles de l'association des Ouvriers de Saint-Jacques* ». La priorité : restaurer le fronton de l'abbatiale et couvrir la tribune arrière sur 5 mètres. « *Cela ne pourra se réaliser sans les aides des fondations liées au patrimoine, du mécénat d'entreprise et des fonds publics* ». Même si l'association attend des promesses de subventions, la question est à l'étude. « *Nous espérons aussi pouvoir bientôt défiscaliser les donateurs* ». Une démarche longue mais qui touche au but ! Pour l'heure, un vaste chantier de nettoyage a démarré. Des dizaines de tonnes de gravats et de terre ont été déblayés. « *Le CFTA nous apporte bénévolement une grande remorque. La Ville nous aide aussi en prêt de matériel* ». La prochaine opération aura lieu au printemps 2018. « *Chacun est invité à y participer* ». Comme les cathédrales, la restauration de l'édifice sera un travail de longue haleine. Mais qu'importe ! Ce qui anime Jean, c'est de remettre en valeur le plus ancien bâtiment de Montfort-sur-Meu. « *L'Histoire avant tout !* ».

À MONTFORT, SI VOUS ÉTIEZ...

Un édifice ?

L'abbatiale Saint-Jacques bien-sûr ! Pour des questions financières, le fronton avait été rabaissé au 16^{ème} siècle à l'occasion de travaux de réfection de la toiture. En le remontant de quelques mètres à l'image des plans d'époque, le fronton aura tellement plus d'allure encore, après sa restauration !

Une anecdote ?

J'ai eu la chance d'hériter de la vieille Renault 4L Fourgonnette ayant appartenu à la Ville de Montfort-sur-Meu ! A l'époque, les services techniques l'utilisaient pour transporter du matériel. Le Cap'Jeunes aussi ! Il faut désormais que je la retape pour la remettre en route !

Un événement incontournable ?

Les Journées Européennes du Patrimoine. J'aime y participer pour les rencontres de voitures anciennes qui peuvent être associées à l'opération. Elles ont également pour moi toutes leurs importances depuis que nous débutons le projet de restauration de l'abbatiale Saint-Jacques.

GÉRER ENSEMBLE MONTFORT-SUR-MEU

Bonne année 2018, en particulier une bonne santé pour tous.

Nous sommes à mi-mandat de la présente mandature du conseil municipal actuel. Nous vous remercions pour vos analyses écrites qui permettent de passer des messages au conseil municipal ; même s'ils ne sont pas pris en compte, ils ont le mérite d'être exprimé par nos soins au conseil municipal. N'hésitez pas à continuer vos analyses écrites par voie d'email au Groupe. Cordialement.

Gérard DEMAURE

Mail : gerard.demaure@wanadoo.fr

MONTFORT AUTREMENT

L'impossible débat républicain.

En conseil municipal du 15 décembre dernier, un élu de la liste Montfort Autrement s'est vu refuser sa question orale au motif qu'elle était arrivée en mairie le vendredi au lieu du jeudi. Notre groupe n'a pas été informé de ce refus avant le conseil. Et ce n'est pas l'ordre du jour, très succinct puisque à 21h20 le conseil était terminé, qui a motivé cette décision de Madame Le Maire. La rigidité du règlement municipal adopté impose aux groupes de déposer des questions orales deux jours ouvrés avant la date du conseil. De surcroît, ces questions orales n'ouvrent pas au débat !

Paradoxalement, Madame Le Maire a proposé un point supplémentaire à l'ordre du jour sans nous en avoir informé dans les délais prévus, ce que nous avons refusé alors que nous avons jusque alors fait preuve de souplesse : on ne peut pas réclamer pour soi ce que l'on vient de refuser aux autres.

Au début de ce mandat, la majorité montfortaise a voté un règlement intérieur de conseil inadapté à la taille de notre ville : il correspond davantage au fonctionnement d'une grande collectivité car les élus qui siègent au sein de ces instances ont des collaborateurs de groupe ou des secrétariats qui les aident à exercer leur fonction.

A Montfort les élus des minorités sont entièrement bénévoles (pas d'indemnité) et ne possèdent aucun soutien logistique de la commune (frais de déplacement, téléphone, internet...).

Même si l'on doit respecter les règles, on ne peut que regretter ce manque d'intelligence démocratique qui rend difficile le débat. Les conditions d'exercice des élus des minorités étant déjà rendues extrêmement difficiles par le refus du Maire de Montfort d'autoriser ces élus à participer aux comités consultatifs, il ne reste plus que l'instance du conseil pour débattre du quotidien des Montfortais.

Nous vous souhaitons une très belle année 2018.

UNE VILLE QUI AVANCE

Montfort-sur-Meu reste aux 4,5 jours pour la rentrée scolaire 2018.

Après la consultation de l'ensemble des acteurs, nous avons choisi de maintenir la semaine scolaire à 4,5 jours suite à la possibilité donnée par un décret de l'été dernier du gouvernement de revenir de manière dérogatoire à la semaine des 4 jours.

Ce revirement de situation arrive selon nous un peu trop tôt puisque pour l'instant nous ne disposons d'aucune évaluation nationale sur les bienfaits ou non de la réforme. Et finalement, nous commençons simplement à mieux appréhender notre organisation et à la parfaire. Alors oui c'est vrai que nous disposons également d'infrastructures suffisantes sur Montfort pour organiser des nouveaux temps scolaires, des animateurs également de qualité et des associations qui se sont organisées et qui ont su proposer des activités intéressantes. Ainsi, un pont entre les activités scolaires et périscolaires voire associatives s'est formé pour parfaire une complémentarité dans l'offre d'activités sur la commune.

Dès le début de la réforme en 2013, nous avons entrepris de privilégier l'intérêt de l'enfant et fait intervenir un chrono-psychologue François Testu de l'Université de Tours qui nous confirmait la tendance chez les spécialistes en la matière « La semaine de quatre jours est le pire des rythmes possibles ».

Ce que les scientifiques nous disent également. C'est que la semaine de 4 jours est préjudiciable aux enfants en général et plus particulièrement aux enfants en difficulté, à leurs rythmes de vie, à leur comportement, à leur adaptation scolaire. La semaine de 4 jours creuse le fossé entre ceux qui bénéficient d'activités périscolaires et ceux qui n'en bénéficient pas.

Ces éléments ont appuyé notre décision ainsi que les résultats de la consultation auprès des parents d'élèves : en maternelle 50% sont favorables au maintien à 4.5j contre 59% en élémentaire. Les parents ont dans leur grande majorité apprécié la qualité des activités proposées sur Montfort.

La réforme semble aussi avoir eu des effets positifs pour les femmes salariées, selon une étude publiée en avril par l'Institut des politiques publiques. Une partie, surtout les plus diplômées, sont revenues travailler les mercredis, ce qui a esquissé un début de rattrapage des inégalités au travail entre hommes et femmes.

Au vue de ces éléments, le maire a choisi de maintenir la semaine des 4.5 jours en privilégiant l'intérêt de l'enfant et la réussite éducative pour tous !

Bonne année à tous !

SUR NOS RÉSEAUX

#montfortsurmeu

📍 Ville de Montfort-sur-Meu

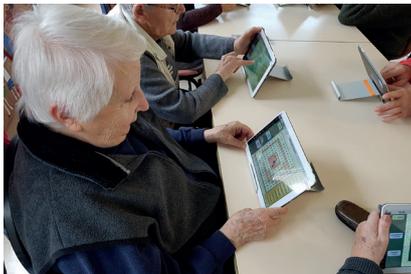
Rétrospectives 2017 > Projections 2018
Un film à voir ou à revoir sur la page Facebook de la Ville de #montfortsurmeu !

📍 Saison culturelle de Montfort-sur-Meu

Master Class par la compagnie Fièvre !
Participez à un atelier théâtre, ouvert à tous, les 14 et 15 février 2018, de 20h30 à 22h30 avec la Cie Fièvre. Inscription en mairie au 02 99 09 00 17 (15 places max.).

📍 Ville de Montfort-sur-Meu

Premier atelier numérique à la Résidence Autonomie de l'Ourme ! Des résidents déjà bien motivés et bien familiarisés avec ces nouveaux outils ! #montfortsurmeu



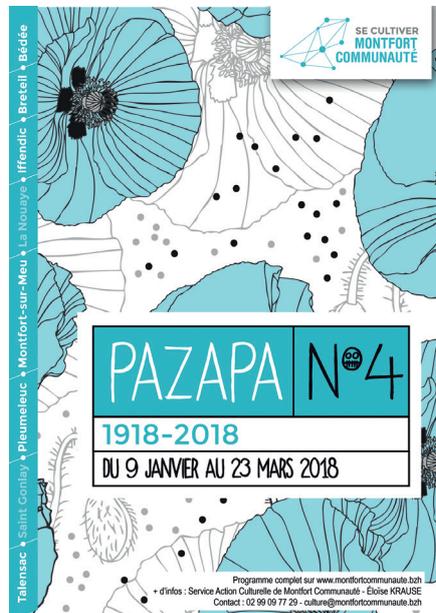
📍 Cap'Jeunes Montfort

Samedi, avait lieu la traditionnelle galette des rois à l'École Omnisport ! Félicitations à tous nos petits sportifs !



Pazap'Art 1918-2018

Jusqu'au 23 mars 2018
Infos sur www.montfortcommunaute.bzh



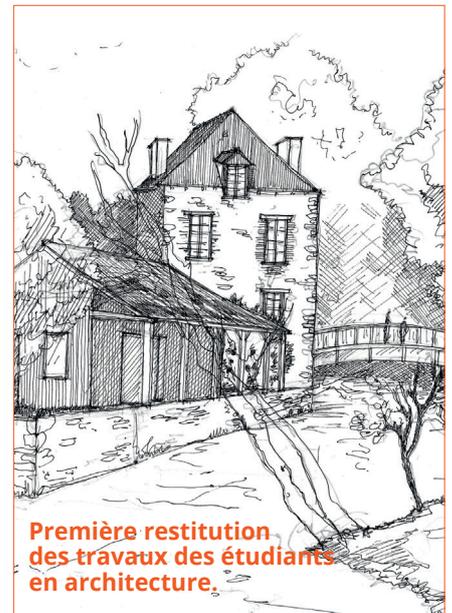
Marion Rouxin - L'Autre

Vendredi 9 février 2018
20h30, à l'Avant-scène.



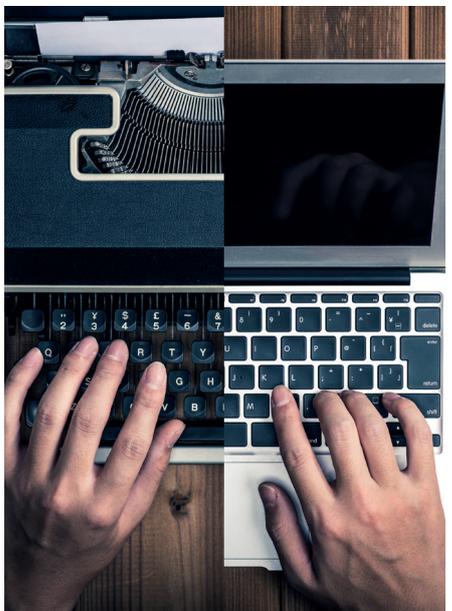
L'ENSAB à Montfort-sur-Meu

Vendredi 9 février 2018, salle du Conseil
De 10h à 13h et de 14h30 à 17h.



Forum du Numérique

26-27 et 28 mars 2018
Montfort-sur-Meu



RECENSEMENT DE LA POPULATION : 12 AGENTS POUR VOUS ACCOMPAGNER !



Tous les 5 ans, les communes de moins de 10 000 habitants sont dans l'obligation d'effectuer un recensement complet de leur population. C'est le cas de Montfort-sur-Meu en 2018. Le recensement de la population est actuellement en cours, et cela jusqu'au samedi 17 février 2018.

Pour mieux comprendre comment fonctionne le recensement, emboîtons le pas des 12 agents recenseurs, recrutés pour remplir cette mission.

Le recensement commence toujours par aller taper aux portes.

« Le matin, je commence généralement en milieu de matinée pour ne pas déranger les gens trop tôt », explique Marie Elie, agent recenseur.

Se faire recenser est une démarche obligatoire. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

« C'est grâce aux données collectées lors du recensement que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés (écoles, hôpitaux, pharmacies, routes...) », témoigne Jean-Marie Deneuve, adjoint en charge du recensement.

Afin d'organiser cette opération, l'Insee a procédé à un découpage de la commune en 12 districts. Un par agent. Ces agents ont, par ailleurs, suivi deux demi-journées de formation avec l'Insee afin d'être opérationnels sur le terrain.

La déclaration en ligne : plus simple, plus rapide.

Une poignée de main, une explication, un code d'accès, un mot de passe... Lors de chaque visite, l'agent recenseur remet à chaque administré, une notice explicative contenant toutes les informations nécessaires pour effectuer sa déclaration en ligne. « En 5 mn, montre en main, c'est fait ! », assure Dominique Langlois. « Une fois le formulaire en ligne rempli, je reçois sur mon portable un sms. Rapide, simple, efficace ! »

Dans le cas où les personnes ne peuvent pas répondre par internet, l'agent recenseur distribue des questionnaires papier : « une feuille rouge qui concerne le logement et autant de bulletins individuels bleus qu'il y a d'habitants », explique Patrick Goudard, agent recenseur. Plus tard, à un moment convenu avec eux, l'agent reviendra les récupérer ultérieurement.



Et ensuite ?

C'est l'INSEE qui travaille ! Il procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

i Pour toute autre question, contactez Emmanuel BAROLO, coordonnateur du recensement de la population, en mairie au 02 99 09 00 17.